



Informations sur recours et mes

Par frege, le 15/03/2010 à 14:59

Bonjour,

en 2007, j'ai été condamnée à verser une somme d'argent par le tribunal de Fecamp pour arriérés de loyer. Je verse 100 euros par moi à un huissier, depuis j'ai déjà versé 2 fois le montant et cette huissière me reclame

me encore 3200 euros, j'aurais voulu savoir quelles étaient mes droits et recours?